

Synthèse de la réunion CCAS du 24 octobre 2022

- Lecture du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2022.

👉 Adoption à l'unanimité.

- Demande de soutien financier.

👉 Le Président déclare que, finalement, il n'y a pas de demande de soutien financier à présenter.

- Adhésion au dispositif « transport solidaire » via l'organisme CIF-SP.

Monsieur le Président rappelle que, toujours dans une logique de diversification de son engagement, notre CCAS a décidé d'adhérer au dispositif de Transport Solidaire, initié par le CIF-SP (Centre d'Information et de Formation des Services à la Personne), structure associative de conseil et de formation, reposant sur plus de 15 ans d'expérience dans le secteur de l'aide à domicile et des services à la personne. Il remémore aux membres du conseil d'administration que ce sujet a été abordé lors de la réunion du CCAS en date du 25 avril 2022.

Le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de transport : personnes en difficultés de mobilité en raison de certaines fragilités de façon temporaire ou permanente (difficultés d'ordre physique ou psychologique, habitat dans une zone isolée, etc.) et pour lesquelles les autres solutions de transport sont inaccessibles voire inexistantes (conditions variables selon les partenariats).

Le Président propose aux membres du conseil d'administration de participer à la mission de transport solidaire, sous forme de partenariat avec le CIF-SP : l'adhésion coûte 30 € par an et permettra une adhésion gratuite pour les habitants de notre commune.

👉 Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- valident la proposition d'adhésion à l'association CIF-SP, à hauteur de 30 € par an (de date à date et renouvelable chaque année) ;
- autorisent le Président à signer tout document afférent à ce sujet ;
- précisent que les crédits seront inscrits au budget.

- Questions diverses : Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'ensemble des membres présents et lève la séance à 15 H 45.